
Sommaire

Auteur(s) et titre (pour fins de citation) :

Bouchard, J. et B. Massicotte. 2007. Centrale de la Toulnostouc – Suivi environnemental 2006 en phase exploitation. Suivi des aménagements pour l’omble de fontaine. Rapport présenté à Hydro-Québec - Production par Roche ltée, Groupe-conseil. ix + 93 p. + annexes.

Résumé :

La rivière Toulnostouc est un affluent important de la rivière Manicouagan, sur la Côte-Nord de l’estuaire du Saint-Laurent (Québec). Dans le cadre du projet hydroélectrique Toulnostouc, Hydro-Québec y a aménagé une nouvelle centrale d’une puissance de 526 MW, de même qu’un barrage d’une hauteur de 77 m. Les travaux de construction ont été réalisés de 2001 à 2005, année où la centrale a été mise en service.

Un programme de compensation des habitats de poisson a été entrepris en 2004 afin de prévenir la perte nette de production d’omble de fontaine dans les secteurs touchés par le projet. Conformément à l’autorisation de Pêches et Océans Canada, ce programme de compensation comprend l’aménagement d’habitats visant à augmenter la production d’omble de fontaine dans onze tributaires de la Toulnostouc, ainsi que le suivi de l’intégrité et de l’efficacité de ces aménagements sur une période de 10 ans.

Cette étude présente les résultats du suivi de l’intégrité et de l’utilisation des aménagements obtenus au cours de trois campagnes d’inventaires réalisées en juillet, août et octobre 2006. Du point de vue de l’intégrité des aménagements, toutes les frayères aménagées sauf une (ruisseau Larose) sont en bonne condition. La superficie, de même que l’épaisseur de la couche de gravier sur les frayères, est semblable aux valeurs mesurées après la construction en 2004. La qualité du gravier est jugée généralement bonne, bien que certaines frayères soient touchées à des degrés variables par le colmatage, la compaction et la sédimentation. Les seuils en bois (n=48), les seuils en enrochement (n=11) et les clés en enrochement (n=12) sont majoritairement intactes. Toutefois, deux des onze clés en enrochement sont endommagées.

Des densités élevées d’omble de fontaine (>30 ombles / 100 m²) ont été observées en août 2006 dans huit des dix tributaires aménagés. Parmi les trois tributaires ayant fait l’objet d’inventaires avant et après les travaux d’aménagement, deux tributaires (T5 et T13) affichaient des densités d’omble de fontaine significativement plus élevées au cours des suivis 2005 et 2006 que durant la période de référence (2002 à 2004). Dans le tributaire T1 (rivière Rocque), on ne note pas d’augmentation de densité. À l’automne 2006, des œufs d’omble de fontaine ont été trouvés à 10 des 16 sites aménagés. En outre, les densités élevées d’alevins retrouvées dans la plupart des tributaires (à l’exception du tributaire T1 et du ruisseau Larose) montrent que les conditions sont propices pour les premiers stades de développement de cette espèce.

Dans l’ensemble, le suivi indique une bonne performance des aménagements, tant au niveau de l’état des structures que de la production d’omble de fontaine.

Mots clés : Toulnostouc, omble de fontaine, programme de compensation, aménagement d’habitat, frayère

Liste de distribution : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, Pêches et Océans Canada.

Version : finale

Code de diffusion : interne/externe

Date : Avril 2007

Cote au Centre de documentation Environnement d’Hydro-Québec : HQ-2007-024